

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22/11/2007 - Convocation du 15/11/2007  
Compte rendu affiché le : 30/11/2007

Président de séance : M. Paul LAFFLY  
Secrétaire de séance : Mle Sylvie VEYRIER

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	17
Votants	21

**Présents :** M. FAURE; M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. POINT; M. CHATUT; Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; M. MEYER; Mle VEYRIER; Mme MARMONIER; M. GONDELAUD; M. FORGET; Mme PERRIN; M. MACHURAT; M. BELLOT

**Absents représentés :** M. CHRETIN (pouvoir à M. RODRIGUEZ); Mme GLATARD (pouvoir à Mme GUERIN); Mme WYMAN (pouvoir à Mme BOUHEY); Mle MILLET (pouvoir à M. MACHURAT)

**Absents excusés :** Mme BROSSARD; Mme DESVIGNES; Mme ZUILI

**Absents :** M. GOSSET; Mme BERRA; M. FERNANDES; Mme LABASOR; M. BOUREZG.

## Objet : Tarifs 2008 - Droit de stationnement des taxis

Il est proposé à l'assemblée une réactualisation du tarif concernant le droit de stationnement pour les taxis.

### Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le budget communal,
- **FIXE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, le droit de stationnement semestriel à 68,60 € qui sera mis à charge des bénéficiaires d'une autorisation d'exploitation d'un taxi délivrée par la commune de Neuville,**

*Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.*

Pour Extrait Conforme,  
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,  
Le 22 novembre 2007  
Le Maire,  
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en préfecture le 4/12/2007  
Publication ou affichage du 4/12/2007  
Paul LAFFLY,  
Maire.